

François de Laval, un bâtisseur Entrevue avec Lucien Campeau, s.j.

Yves Beauregard

Special Issue, Spring 1993

François de Laval, premier évêque de Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8254ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Beauregard, Y. (1993). François de Laval, un bâtisseur : entrevue avec Lucien Campeau, s.j. *Cap-aux-Diamants*, 10–15.

François de Laval, un bâtisseur

Entrevue avec Lucien Campeau, s.j.

M^{re} de Laval a fondé l'Église canadienne. Ami des jésuites, il est animé par l'esprit de la Contre-Réforme. Grâce à son Séminaire, conçu comme une communauté du clergé diocésain, il entend éviter les problèmes auxquels l'Église de France a été confrontée. Et s'il lui arrive de se heurter aux autorités coloniales, il recherche avant tout le bien des fidèles.

Par Yves Beauregard

Cap-aux-Diamants: Vous venez de consulter d'innombrables documents afin de rédiger votre volume *L'histoire de l'Église canadienne* couvrant toute la période de la Nouvelle-France, alors, à travers toutes ces recherches, comment vous apparaît François de Laval?

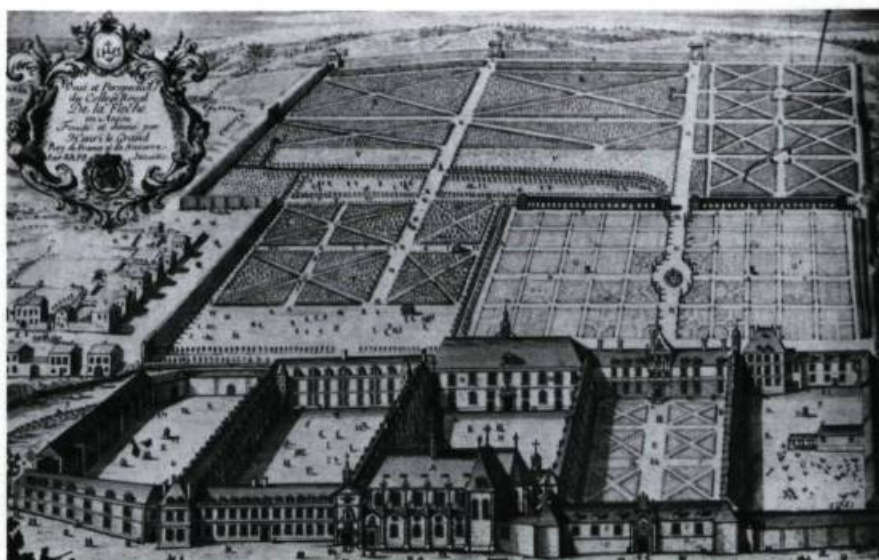
Lucien Campeau: Pour moi, c'est un grand homme, un des grands évêques du XVII^e siècle, qui arriva dans un pays neuf, voulut faire les choses le plus parfaitement possible en évitant les défauts de l'Église de France. Il nourrissait un très grand rêve. Il n'a pas réussi tout à fait, mais il a quand même fondé et marqué l'Église canadienne.

C.A.D.: Dans ses qualités fondamentales, dans ses aptitudes, qu'est-ce qui l'a amené à venir ici et à mettre sur pied cette Église-là?

L.C.: C'est, je pense, le geste apostolique avant tout. C'est un prêtre réformé d'abord, c'est-à-dire un de ces prêtres qui entendent restaurer le catholicisme en France. Il a l'occasion de créer une Église nouvelle, dans un pays neuf. Par conséquent, il peut organiser et il organisera cette Église-là suivant ses conceptions de réformateur.

C.A.D.: D'où lui viennent cet esprit et ses idées de réforme?

L.C.: Il les a puisés dans son éducation. D'abord, il fut un élève fervent et un membre de la congrégation de la Sainte-Vierge au collège de La Flèche. Puis, il adhéra à la société des Bons Amis à Paris, ces derniers formés par des anciens de La Flèche et plus précisément éduqués à la Sorbonne. Il avait parmi eux de grands amis, le principal étant François Pallu, qui portait le même prénom que lui, et qu'il va côtoyer jusqu'à son départ pour la Nouvelle-France. Les deux hommes connaîtront d'ailleurs une carrière un peu semblable: destinés aux missions, l'un partira pour l'Indochine, tandis que l'autre partira pour l'Amérique. Le résultat ne sera pas tout à fait semblable: Pallu se trouvera en opposition avec les jésuites d'Indochine, tandis que M^{re} de Laval sera



François de Laval a été un élève fervent et un membre de la congrégation de la Sainte Vierge au collège de La Flèche dirigé par les jésuites. (Collection privée).

un parfait ami des jésuites établis à Québec.

C.A.D.: François de Laval a renoncé à beaucoup. À cause de la mort de ses frères, il était devenu chef de sa famille. Comment a-t-il pu renoncer à cet héritage et à tous ces honneurs pour venir s'établir dans une colonie d'Amérique dénuée de tout, cela est-il dû à sa formation à La Flèche? Est-ce par esprit d'abnégation, par vocation, ou fut-il inspiré par des élans mystiques?

L.C.: Ces facteurs ont certainement joué. D'abord, sa forte spiritualité, un esprit de détachement très fort qu'il avait cultivé en particulier à Paris dans la société des Bons Amis, alors dirigée par un jésuite, le père Bagot. C'est tout cela qui l'a inspiré et puis, il était prêt à tout abandonner pour la gloire de Dieu, véritablement.

C.A.D.: On connaît toutes les tractations autour de sa nomination comme vicaire apostolique. Deux groupes s'opposaient et François de Laval semblait même ne

pas vouloir prendre parti. Est-ce par détachement ou par diplomatie?

L.C.: Je crois que la diplomatie, on peut la laisser de côté... Je pense qu'il n'avait pas d'ambitions personnelles. Alors, il laissait faire les événements et ce sont les circonstances historiques, la condition ecclésiastique en France, les relations établies entre le royaume de France et le Saint-Siège, tout cela, et naturellement, le facteur humain, a créé les circonstances qui l'ont mené à l'obtention de son vicariat apostolique et à son épiscopat. Il a toujours agi, à mon sens, avec une très grande rectitude, une très grande droiture. Il a fait ce qu'il pensait en conscience devoir faire à chacun de ces moments-là, avec sincérité, sans recherche de ses avantages personnels, mais toujours avec l'idée que la gloire de Dieu primait en tout et pour le bien des fidèles.

C.A.D.: Il a donc laissé évoluer les événements et s'est embarqué dans l'aventure américaine. Il traverse et trouve ici une Église embryonnaire. Est-ce qu'on

peut dire que c'est par «clairvoyance» qu'il va, non sans difficulté, fonder son Séminaire?

L.C.: Oui! Il a sûrement une très grande «clairvoyance», parce que les conditions sont pénibles. Un pays qui commence est toujours un pays où tout est à bâtir, surtout quand vous avez à l'élever au niveau de la civilisation européenne, car dans le fond c'est cela! Vous avez deux mille ans d'histoire à rattraper: l'Europe comme défi! C'est un pays neuf, qui naît de la forêt et d'une population autochtone qui vit encore à l'âge de la pierre. Elle ne connaît pas le métal, elle s'initie à peine à l'agriculture, chez les Hurons et les Iro-

quois. Auparavant, ils se devaient aussi au soin d'une population française qui était en train de s'étendre. Avant l'arrivée de M^{re} de Laval, les institutions ont été créées à leur inspiration: en tout premier lieu la Compagnie des Cents Associés, qui est une compagnie de colonisation.

C.A.D.: Pas seulement de commerce!

L.C.: Même pas! Le commerce est essentiellement un moyen de parvenir à l'établissement d'une population française ici. La Compagnie s'est réservé le commerce des fourrures pour que les revenus soient tous utilisés à l'établissement de la colo-

L.C.: Ils vont continuer jusqu'à la fin. Jusqu'à sa mort...

C.A.D.: Une communion de pensée...

L.C.: Oui et elle deviendra plus apparente encore au moment des résistances de M^{re} de Saint-Vallier qui va à peu près défaire tout ce que son prédécesseur avait mis en place.

C.A.D.: Quand M^{re} de Laval instaure son Église en Nouvelle-France, il adapte ou adopte un modèle?

L.C.: Il n'a pas l'intention de créer des institutions ou une Église différentes de celles d'un diocèse de France. Mais il évi-



Après le décès de ses deux frères, François en 1644 et Gabriel en 1645, François de Laval, héritier du patrimoine familial, retourne à Montigny pour mettre de l'ordre dans les affaires de la famille. Ici le château de Montigny à Montigny-sur-Aure. (Archives de l'abbé Jacques Lemieux).

quois, mais pas du tout, chez les populations algonquiennes, qui sont encore constituées de chasseurs nomades. Alors, former une Église dans cette colonie d'un royaume catholique (parce que la France se proclame officiellement catholique à l'époque), ce ne sera pas facile. Mais c'est à cette tâche qu'il s'attelle et il s'y donne entièrement.

C.A.D.: Le but premier de M^{re} de Laval étant la mise sur pied d'une Église canadienne, va-t-il se désintéresser des missions?

L.C.: Pour organiser l'Église, oui, mais il demeure aussi très intéressé à la conversion des Amérindiens. D'ailleurs, il dresse un tableau du pays, dans sa première lettre au pape où il énumère les tribus, les missions déjà ouvertes ou susceptibles de l'être, et il seconde entièrement, sans aucune réticence, l'apostolat des jésuites. C'est à partir surtout de ce moment-là que les jésuites se réservent

nie et n'aillent pas au profit des commerçants français.

Pendant trente ans, les jésuites avaient pu jeter des bases, créer un esprit, insuffler à la population leur esprit missionnaire, le désir de la conversion des Amérindiens.

C.A.D.: Avec les *Relations* qu'ils envoyaient en Europe, ils se faisaient des amis!

L.C.: Oui, et même ici, parmi la population, grâce à leurs soins et à leurs prédications paroissiales. Ils ont bâti la première église paroissiale et ils ont fait des missions continuellement: sur la Côte-de-Beaupré, dans la seigneurie de Beauport et sur l'Île d'Orléans. Le grand concepteur, à l'époque, était le père Jérôme Lalemant, qui reviendra comme supérieur à la demande de M^{re} de Laval.

C.A.D.: Dès qu'il arrive ici en Nouvelle-France, M^{re} de Laval et les jésuites vont œuvrer parallèlement sans se nuire.



Le 8 décembre 1658, François de Laval reçoit la consécration épiscopale du nonce apostolique dans une chapelle de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris.

(Gravure de Gaspar Mériou. Almanach de l'Action sociale catholique, 1923). (Collection initiale. Archives nationales du Québec à Québec).

tera, autant que possible, les défauts qu'il reconnaît dans l'Église française et dont celle-ci est en train de se débarrasser ou aimerait corriger à ce moment-là. La plus grande idée de M^{re} de Laval, c'est la création du Séminaire. Le Séminaire, on voit cela aujourd'hui comme une école, mais dans l'esprit de son créateur, c'est une communauté du clergé, c'est-à-dire des prêtres diocésains. Évidemment, les jésuites restent en dehors de cela; ils resteront toutefois en étroite union avec le

clergé de M^{re} de Laval. Il est très important pour lui d'avoir une communauté du clergé dans un pays qui n'est pas encore en état de soutenir ses pasteurs.

C.A.D.: M^{re} de Laval va-t-il jouer un rôle important dans la formation académique de ses futurs prêtres?

L.C.: La façon dont M^{re} de Laval va influencer sur le collège des jésuites de Québec est très marquée. Quand il arrive, le cours du collège de Québec ne dépasse pas la rhétorique, c'est-à-dire qu'on n'y fait pas encore de philosophie, encore moins de théologie. Et alors, tout de suite, il prend un des rhétoriciens et il en fait son premier clerc, c'est Germain Morin.

C.A.D.: Qui va devenir le premier prêtre de naissance canadienne, je pense...

L.C.: C'était un saint homme.

C.A.D.: Donc le Séminaire qu'il crée va devenir le pivot central de sa nouvelle Église.

L.C.: S'il l'a créé si puissant, c'est que le Séminaire devait prendre la responsabilité du clergé. Le vrai curé des paroisses canadiennes devait être le Séminaire; ainsi les revenus des dîmes, revenus propres du clergé, devaient revenir au Séminaire. Il se chargeait de la subsistance des curés, et c'était avantageux à l'époque, parce que la population ne pouvait pas soutenir les curés. C'était une période de défrichement et de pauvreté. Alors le Séminaire, bénéficiant des aumônes qu'il pouvait obtenir en France, suppléait ce que la colonie ne pouvait pas faire.

C.A.D.: L'État a-t-elle apporté son aide?

L.C.: Non, parce que justement l'Église avait sa responsabilité propre et elle l'a conservée en différents domaines, dont l'hospitalisation et l'enseignement, ainsi que la charité et le domaine social, tout le domaine social.

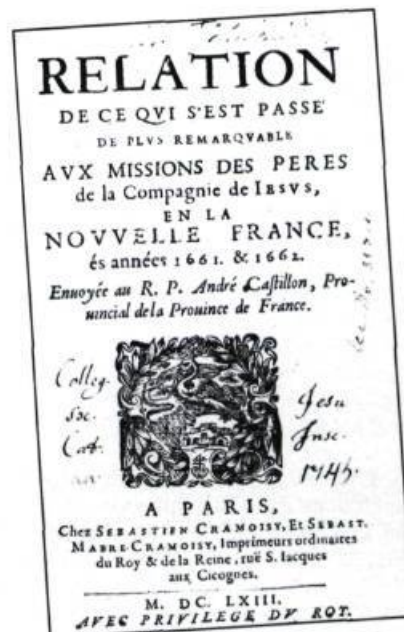
L'Église recevait des dotations particulières. Ainsi, la duchesse d'Aiguillon, avec sa fortune personnelle, avait doté l'Hôtel-Dieu. Madame de la Peltrie a fondé les ursulines. Mais ces fondations étaient insuffisantes.

C.A.D.: Et les seigneuries données aux communautés?

L.C.: C'était la Compagnie des Cent Associés à l'époque qui donnait les seigneuries et non pas le roi, parce qu'il avait tout donné à la Compagnie. Remarquez qu'une seigneurie, à l'origine, c'est une dépense. Il fallait investir et le revenu ne pouvait être touché qu'au bout d'un nombre d'années assez considérable, trente ou quarante ans.

C.A.D.: M^{re} de Laval a utilisé ses revenus personnels provenant de France pour acheter des seigneuries. Il assurait ainsi à son Séminaire une véritable pérennité. Est-ce qu'on peut parler de talents d'administrateur, de clairvoyance?

L.C.: Oui, sûrement. Il a très bien organisé son Église et son centre, le cœur: le Séminaire. Il a acheté Beaupré; il n'en n'avait pas tellement les moyens, mais il l'a acheté, ainsi que l'Île d'Orléans. C'est pour ça qu'il a su si fortement doter son Séminaire. Il voulait qu'un jour celui-ci possède les revenus suffisants pour assu-

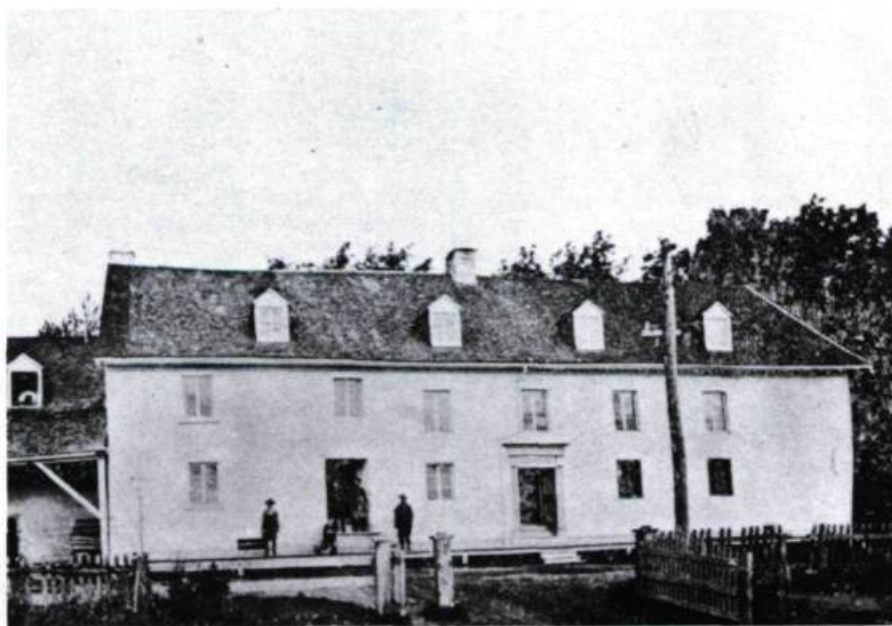


Par les Relations qu'ils faisaient parvenir en Europe chaque année, les jésuites de Québec s'attiraient de nombreux sympathisants et amis dont les contributions et les appuis aidaient à supporter les missions. (Collection privée).

mer ses responsabilités. Il voulait même l'institutionnaliser de telle sorte que les évêques eux-mêmes ne pourraient pas le défaire.

C.A.D.: Pourquoi a-t-il d'abord été nommé vicaire apostolique, et pas tout de suite évêque?

L.C.: Par un petit tour de diplomatie romaine. C'est que la nomination d'un évêque ou la création d'un évêché demandait des tractations à n'en plus finir qui pouvait prendre des années. Remarquez, d'ailleurs, que cela prendra de 1662 à 1674 pour créer le diocèse de Québec. Le Secrétaire de la Propagande affirmait que cela prendrait un temps infini à nommer un évêque pour la Nouvelle-France et proposait un vicaire apostolique. Mais un vicaire apostolique, ça n'avait aucun droit en France. François de Laval, en juin 1658, a reçu sa nomination comme vicaire apostolique, c'est-à-dire comme représentant direct du pape en Nouvelle-France. Il se hâte de préparer sa consécration. Il devait être sacré par deux évêques normands et tout était parfaitement régulier. Mais l'archevêque de Rouen, qui n'avait pas été informé de la division de son diocèse et ne savait pas ce qu'était un vicaire apostolique — car il n'y en avait pas en France — a protesté. Ce qui empêcha la consécration de François de Laval. Il sera sacré à huis clos à l'abbaye de Saint-Germain-les-Prés à Paris par le nonce apostolique.



M^{re} de Laval a utilisé ses revenus personnels pour acheter des seigneuries comme Beaupré et l'Île d'Orléans afin d'assurer à son Séminaire une certaine pérennité. Ici le moulin seigneurial du Petit-Pré, près de Château-Richer avant sa restauration. (Collection Yves Beauregard).

C.A.D.: Dans un pareil contexte, il fallait une forte personnalité pour savoir s'imposer et jouer son rôle!

L.C.: Il ne l'aurait pas fait d'ailleurs, s'il n'avait pas eu l'appui de Louis XIV.

C.A.D.: On affirme que M^{re} de Laval serait l'inspirateur de la réorganisation de la Nouvelle-France. Qu'est-ce que vous en pensez?

L.C.: Colbert arrivait au ministère et il avait des idées particulières sur ce qu'étaient les colonies. Vous aviez la Nouvelle-France, une colonie qui n'avait rien coûté au roi, excepté quelques milliers de francs pour envoyer des soldats en 1645. C'est Colbert qui va avoir l'initiative de prendre le Canada en main au nom du roi. Blâmant tout ce qui c'était fait auparavant, il créa la Compagnie des Indes occidentales, lui confiant la Nouvelle-France. Colbert va administrer, en son propre nom et non pas au nom du roi. Agissant en cachette, il désire établir son propre régime en Nouvelle-France, jusqu'à ce que Louis XIV s'en aperçoive et supprime en 1675 la Compagnie des Indes occidentales.

C.A.D.: Avec la création du Conseil souverain, dont M^{re} de Laval faisait partie, n'était-ce pas diviser pour régner face au gouverneur?

L.C.: Non. En France, il se passait la même chose. Les évêques faisaient parti des cours souveraines. Comme M^{re} de Laval était le seul et le premier ecclésiastique en Nouvelle-France, cela allait de soi.

C.A.D.: Ne partageait-il pas le choix des conseillers avec le gouverneur?

L.C.: Il était le seul à les connaître.

C.A.D.: Pensez-vous que cette fonction temporelle a été importante pour le développement de l'Église d'ici?

L.C.: Non. Ce n'était pas très important. La Nouvelle-France, sous la Compagnie des Cent Associés, avait toujours dépendu du Conseil du roi et non pas directement du parlement de Paris. Mais il importait un jour ou l'autre de créer une cour souveraine, c'est ce que Louis XIV a fait en 1663. Une cour souveraine dont les deux têtes seraient respectivement le gouverneur et l'évêque, car M^{re} de Laval avait impressionné Louis XIV; il était le seul à connaître les besoins de la colonie. Comme Louis XIV était un homme très religieux, il avait confiance en l'évêque pour modérer les initiatives du gouverneur. Les gouverneurs traditionnellement se croyaient de «petits rois». D'autant plus lorsqu'ils sont loin de la métropole. Frontenac en est un très bon exemple.

C.A.D.: M^{re} de Laval s'est ouvertement opposé à Frontenac, surtout sur la question de la traite de l'eau-de-vie?

L.C.: Oui. À ce moment-là, il existait un arrêt, obtenu de Louis XIV, sans difficulté d'ailleurs, soit l'arrêt royal de 1657 interdisant l'usage de l'eau-de-vie comme marchandise dans la traite des fourrures. Or Colbert va, en 1667, décréter le libre commerce de l'eau-de-vie en dépit de cet arrêt royal que Louis XIV n'aurait jamais révoqué.

des vendeurs d'eau-de-vie. C'était un état de crise. M^{re} de Laval faisait, à mon sens, son devoir de pasteur, car l'eau-de-vie ruinait les missions.

C.A.D.: M^{re} de Laval va se heurter à Frontenac sur bien d'autres questions.

L.C.: Frontenac avait le plus mauvais caractère qu'on puisse trouver. C'était un



La traite de l'eau-de-vie amène M^{re} de Laval à s'opposer fermement au gouverneur, le comte de Frontenac qui, loin de la métropole, se considère comme un véritable «petit roi».
(C.W. Jefferys. Archives nationales du Canada).

C.A.D.: Pensez-vous que cet opiniâtreté de M^{re} de Laval, dans sa lutte contre la traite de l'eau-de-vie, était alimentée par les jésuites qui connaissaient le mal que faisait l'eau-de-vie dans les missions?

L.C.: Il était parfaitement d'accord avec les jésuites sur ce point. De 1656 à 1663, il était arrivé beaucoup de jeunes gentils-hommes; ils voulaient faire fortune et cherchaient à y parvenir par tous les moyens possibles. Le gouverneur Lauzon avait décrété la liberté pour les habitants d'acheter des fourrures, leur donnant une chance sur le point économique. Mais, par ce décret, il ne leur permettait pas la traite de l'eau-de-vie. Toutefois, les habitants pouvaient acquérir des fourrures à bon marché avec l'eau-de-vie. C'était devenu un mal qui décimait les tribus. Et c'est ainsi que M^{re} de Laval a dû lancer l'avis d'excommunication en 1660. Le Conseil souverain sera le premier à intervenir contre la vente de l'eau-de-vie. Cependant, Frontenac prend la défense

homme brouillon qui avait tellement compliqué les choses, qu'en 1675 le gouvernement ne fonctionnait plus. Frontenac va tenter d'ignorer M^{re} de Laval et de ne jamais l'inviter. Alors M^{re} de Laval n'a pas insisté. Le roi va intervenir lui-même et reconstituer le Conseil souverain en établissant des conseillers permanents. Il y nomme justement les anciens adversaires de Frontenac. De plus, Louis XIV supprima la Compagnie des Indes occidentales et envoya un nouvel intendant, Jacques Duchesneau, qui lui était parfaitement d'accord avec M^{re} de Laval.

C.A.D.: M^{re} de Laval réussissait quand même bien à jumeler ou concilier son rôle religieux et son rôle quelque peu temporel.

L.C.: Il savait que sa responsabilité était d'abord religieuse et c'était la raison pour laquelle il intervenait lorsqu'il voyait les intérêts de l'Église en danger. Il n'avait pas d'ambitions personnelles.

BEAUVAIS, TRUCHON ET ASSOCIÉS

AVOCATS

JEAN BEAUVAIS, D.E.S.

ROBERT TRUCHON

CLAUDE CÔTÉ

ERROL PAYNE

JACQUES REEVES

MARIO PARENT

MARK FORTIER

ANDRÉ REINHARDT

JULES TURCOTTE, M. FISC.

BRUNO LEPAGE

JEAN-GUY LABEL

ANNE-MARIE LAFLAMME

JEAN-FRANÇOIS CLÉMENT

JEAN-FRANÇOIS PLEAU*

FRANÇOIS CHOLETTE

ESTHER HOULE

FRANÇOIS PINEL

MARTIN DUBOIS

*Agent de marque de commerce

55, RUE D'AUTEUIL
C.P. 1000, HAUTE-VILLE
QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 4T4
TÉLÉPHONE: (418) 692-4180

TÉLÉCOPIEURS:
(418) 692-1599, 692-5321

C'est un évêque qui combat et qui va combattre jusqu'au bout pour les intérêts spirituels de sa population.

C.A.D.: N'est-ce pas un peu différent des évêques de la métropole d'origine noble?

L.C.: M^{re} de Laval était, comme on le sait, issu d'une grande famille de la noblesse française. Des évêques de grandes

pénibles. Il tenait à parcourir les nouveaux établissements, qui se multiplient à partir de 1668. Sa première préoccupation en arrivant, c'est de faire des confirmations. Les évêques en France négligeaient alors beaucoup les confirmations. Paul de Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Ville-Marie, n'était pas confirmé! Mon ancêtre Campeau était



Dès sa formation en 1663, François de Laval devient membre du Conseil souverain de la Nouvelle-France. Au pays depuis 1659, il peut participer activement au choix des autres conseillers en collaboration avec le gouverneur. Tableau du peintre Charles Huot, 1930 (détail); Hôtel du Parlement, Québec.

(Photo du ministère des Communications).

familles, il en restait beaucoup à la tête des grands diocèses de France. Ils s'intéressent à la politique, en particulier l'évêque de Paris. Mais comme M^{re} de Laval était loin, il ne pouvait exercer une grande influence sur la politique de la métropole. Les affaires politiques avec la colonie se traitaient particulièrement par l'intermédiaire du ministre Colbert. M^{re} de Laval n'avait aucune ambition du moins on ne lui en détectait aucune. Quand, par exemple, on lui manque d'égard au conseil, comme de ne pas l'inviter, de l'ignorer, il ne s'en plaint pas. On ne le voyait pas semer la bisbille contrairement à son successeur M^{re} de Saint-Vallier. Les choses vont se rétablir à partir de 1675, l'évêque lui-même va paraître au Conseil souverain sans réticence, il exercera l'influence qui lui revient dans le Conseil souverain.

C.A.D.: De quelle façon M^{re} de Laval est-il perçu par ses diocésains?

L.C.: Il passe pour un saint dans la colonie. C'est un homme qui ne se ménage pas, qui va faire à pied toute la côte de Beaupré en hiver pour visiter des gens chez eux. Il va visiter les Iroquois à La Prairie, et va les voir, une famille après l'autre, dans leurs cabanes. Pour M^{re} de Laval, c'était des voyages extrêmement

marié mais n'était pas confirmé encore. Il fut confirmé à Montréal.

C.A.D.: Il a favorisé l'émergence de plusieurs congrégations ou confréries?

L.C.: Ce n'est pas lui qui en avait l'initiative, mais il n'était certainement pas défavorable à tout ce qui pouvait stimuler la piété, telle la confrérie de la Sainte-Famille. Il les a encouragées autant que possible; lui-même avait été congréganiste en France.

C.A.D.: Pourra-t-il mettre sur pied son système de cures liées au Séminaire?

L.C.: Avec beaucoup de difficultés. Quand Colbert perdit la liberté de la traite de l'eau-de-vie, longtemps la principale difficulté qu'il a causé à M^{re} de Laval l'embêta sur la question des paroisses. Ce n'était pas du tout son affaire, parce que les paroisses relèvent de l'évêque seulement. Cela a toutefois des implications civiles aussi, dont alors il fallait toujours tenir compte. Le cheval de bataille de Colbert et de Frontenac était de former des curés inamovibles, des curés comme en France. Or cela demandait des dotations, étant donné que la dîme n'était pas suffisante dans les paroisses. Il fallait augmenter les fonds pour faire vivre les curés alors que c'est le roi qui aurait dû payer.

C'est pourquoi M^r de Laval s'opposait aux curés inamovibles et proposait son Séminaire.

D'ailleurs, ses prêtres étaient tout à fait d'accord, car cela demandait beaucoup de privations que d'être curés dans des territoires aussi dispersés. Il y avait déjà un certain nombre de prêtres canadiens habitués à la vie canadienne, des jeunes prêtres. Ils étaient tout à fait dans la main de M^r de Laval et dans son esprit aussi.

C.A.D.: Pourquoi à l'âge de soixante-cinq ans, M^r de Laval décide-t-il de se retirer?

L.C.: Se retirer, je ne crois pas que ce soit ce que M^r de Laval ait fait de mieux! C'était en 1688. Il n'était pas vieux! Mais c'est un signe de son tempérament; il n'avait pas d'ambition.

C.A.D.: Est-ce que c'est lui qui demande d'avoir un remplaçant?

L.C.: Oui, c'est lui qui va le demander. Il a toujours une certaine méfiance de lui-même. Il consultait beaucoup. Chaque fois qu'on lui a fait de la résistance, M^r de Laval a ordinairement cédé, excepté sur les questions essentielles. C'était dans son esprit d'être conciliant, autant que possible.

C.A.D.: Pourtant l'image qu'on en a dans nos manuels d'histoire du Canada, c'est celle d'un bâtisseur?

L.C.: On transpose le caractère de M^r de Saint-Vallier sur celui de M^r de Laval. Ces deux hommes sont absolument différents.

C.A.D.: N'y a-t-il pas un sérieux antagonisme entre M^r de Laval, devenu «M^r l'Ancien», et son successeur, M^r de Saint-Vallier?

L.C.: L'antagonisme a été créé d'abord par M^r de Saint-Vallier qui voulait tout défaire l'œuvre de M^r de Laval. Il a commencé par empêcher M^r de Laval de revenir ici au pays; il voulait être tout seul. Louis XIV avait agréé de garder M^r de Laval en France, ce qui lui fait bien de la peine. Puis un jour, il a accepté que M^r de Laval revienne, car les gens le demandaient.

M^r de Laval souhaitait revenir mourir ici. Il aimait beaucoup le pays.

C.A.D.: Croyez-vous que son successeur connaissait justement cette popularité de M^r de Laval et qu'il craignait que cela lui fit ombrage?

L.C.: M^r de Saint-Vallier était tellement passionné qu'il ne voyait rien. Les sentiments des gens ne le touchaient pas. Il n'y comprenait rien. M^r de Saint-Vallier était «en chicane» avec le Séminaire; avec les jésuites, cela n'allait pas très bien non plus. Mais c'est M^r de Laval lui-même qui s'est aperçu qu'il avait fait erreur en demandant M^r de Saint-Vallier comme



Jean-Baptiste de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier succède à M^r de Laval en 1688. Capturé par les Anglais en 1704, il ne sera de retour à Québec qu'en 1713. (Archives de l'Hôpital général de Québec).

successeur. M^r de Saint-Vallier en se rendant en France en 1700, fut fait prisonnier d'abord en Angleterre, puis retenu plusieurs années en France. M^r de Laval, un homme franc, demanda à M^r de Saint-Vallier de démissionner. Jamais ce dernier n'allait céder son siège.

C.A.D.: Mais M^r de Laval ne s'était-il pas mis en retrait?

L.C.: Il s'est mis en retrait. Quand M^r de Saint-Vallier a fait plusieurs voyages en France, et de très longs, pendant ces absences-là, il fallait quand même quelqu'un pour ordonner les prêtres et pour les cérémonies officielles. M^r de Saint-Vallier n'aimait pas beaucoup cela, mais il devait demander de temps en temps à M^r de Laval de le suppléer. À part de cela, il est resté en retrait; c'était un homme conciliant.

C.A.D.: Est-ce vrai que la spiritualité de M^r de Laval l'amenaient à pratiquer de sévères mortifications?

L.C.: Oui, une vie extrêmement austère, mais c'était la spiritualité du temps. Tous ceux qui faisaient profession de spiritua-

lité à l'époque étaient austères, et nos jésuites l'étaient pas pour rire...

C.A.D.: C'est son serviteur, Hubert Houssart, qui racontait toutes les mortifications auxquelles se soumettaient M^r de Laval.

L.C.: C'était commun. C'était fortement inspiré de l'Espagne, dont le grand siècle avait été le seizième. La Réforme française est fortement inspirée par les communautés espagnoles qui essaient en France pendant cette période-là. C'est très espagnol comme spiritualité, inspirée par les saints Jean de La Croix et sainte Thérèse d'Avila. Ce n'est pas jeune dans l'église. Au quatrième siècle tout le monachisme est épris de cela. Ce que sont aujourd'hui les exploits sportifs se pratiquaient alors dans la religion. Ces exploits et cette rigueur ont été ajoutés au christianisme surtout par les Grecs.

C.A.D.: Comment M^r de Laval considérait-il les Canadiens face aux métropolitains?

L.C.: M^r de Saint-Vallier favorisera l'immigration des Français parce qu'il n'avait pas confiance aux Canadiens. Cependant, M^r de Laval, lui, avait montré dès le début une grande confiance pour les Canadiens. C'est lui qui a engagé la canadianisation du clergé.

Yves Beaugard est historien et membre du comité de rédaction. Il a réalisé cette entrevue le 19 mars 1993 à Saint-Jérôme.



Eudistes

350 ans de fondation

Les Eudistes

d'Amérique du Nord

rendent hommage au

Bienheureux François de Laval,

ami de saint Jean Eudes.